

PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

M. ou Mme

Domicilié à.....

N° Téléphone.....Mail.....

Président(e) de l'association :

Motif de la location :

Date : Du àh..... au àh.....

Cocher la salle souhaitée		Capacité d'accueil en nombre de personnes	Tarif par jour	
			Résidents de Gamarde	Résidents et associations hors commune
<input type="checkbox"/>	Salle des Fêtes	180	50 €	150 €
<input type="checkbox"/>	Salle de réception	40	25 €	50 € la ½ journée
<input type="checkbox"/>	Salle polyvalente	600 assises / 1000 debout	50 €	300 €
<input type="checkbox"/>	Cuisines		80 €	120 €
<input type="checkbox"/>	Salles du temps libre	Carrelée : 150 / Bois : 80	50 €	150 €
<input type="checkbox"/>	Arènes		100 €	400 €
<input type="checkbox"/>	Arènes pour entraînement ganadérias		150 €	

⚠ Pour toute « sous-location » constatée, la tarification en vigueur pour les « hors commune » sera appliquée.

Tarification énergie :

- ✓ Salle du Temps Libre et Salle de réception : forfait de 30 € pour chauffage/climatisation
- ✓ Salle des Fêtes et Hall des Sports : 10 € le jeton pour 1 heure d'utilisation de chauffage

La vaisselle peut être mise à disposition sur demande.

Rappel : Horaires de fermeture à 2 heures du matin (circulaire en date du 20 avril 2018).
 Cet horaire sera prolongé à 3 heures du matin pour les évènements privés et 5 heures du matin pour les mariages sur demande écrite et par autorisation du Maire.

Conditions de location :

- *Responsabilité totale de l'organisateur pour la consommation des alcools, les nuisances sonores, les horaires de fermeture
- *Rendre les salles utilisées propres
- *Déclaration en mairie pour tout problème survenu ou matériels défectueux ou en panne

Pièces à fournir au moment de la remise des clés:

- *Un chèque du montant de la location et un chèque de caution de 300 €
- *Une attestation de Responsabilité civile

Date Signature :

Réponse de la mairie : Favorable Défavorable

Date..... Signature : Maire L'Adjoint délégué